



ATTESTATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

*Acquises dans le cadre de la formation préparant au
CAP*

créé par l'arrêté du

Délivrée à :

Né(e) le : / / , à

Date de délivrance : / /2017

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale

Dominique Fis

Compétences professionnelles attestées dans le cadre de la formation au CAP

Compétences professionnelles (activités professionnelles maîtrisées)

Enseignement général en lien avec les compétences des référentiels (ou programme) et celles du socle

Le chef ou directeur d'établissement :

Le professionnel associé
(fonction - ou qualité - par rapport aux conventions)

Cachet de l'établissement :